

JEAN-FRANÇOIS BARE

Économies des vivres, vies de l'économie

Présentation

Résumé : Cette présentation développe les motifs qui ont conduit la rédaction de la revue à réunir des contributions concernant les évolutions actuelles de différentes économies vivrières. Elle en retient trois : l'importance de la question dans l'histoire économique mondiale ; le mouvement de mondialisation des flux économiques et donc des flux vivriers ; la spécificité des évolutions d'économies pourtant comparables dans leur structure. Elle insiste sur la nécessité de descriptions plus empiristes des économies vivrières ; sur la nécessité de spécifier les catégories de l'économie politique selon les situations historiques ; elle s'interroge sur les dimensions anthropologiques de l'histoire économique.

*Las penas y las vaquitas se van por las mismas sendas (bis).
Las penas son de nosotros
Las vaquitas son ajenas (bis)*
(Air populaire argentin)*

Présentation, et non introduction. Rien n'autoriserait, j'en suis sûr, un anthropologue, si attentif soit-il aux aspects « modernes » de l'histoire et de l'économie, à se prévaloir de cette attention pour introduire à des contributions venant d'horizons disciplinaires différents et couvrant une bonne partie des aires régionales du monde!

* Les peines et les jeunes vaches suivent le même chemin. Ce sont les peines qui sont nôtres, les jeunes vaches vont aux autres.

11.09.87

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 24015

Cote : B

Mais il apparut tout aussi clairement, dès que ce projet vit le jour, qu'aucun cloisonnement disciplinaire ou aucun motif épistémologique ne pouvaient pour autant justifier qu'une revue interdisciplinaire de sciences sociales, où l'anthropologie tient la place centrale qui est la sienne, s'abstienne de mettre à la disposition de ses lecteurs un ensemble aussi documenté et pertinent que possible portant sur des questions que l'histoire moderne projette au-devant de sa scène.

Il me semblait alors que cet ensemble devait être constitué selon deux orientations apparemment hétérogènes : l'une découlant de la constatation d'une dimension « transrégionale » et macro-économique de plus en plus nette des systèmes de production et de distribution des vivres, et impliquant que la perspective ne reste pas confinée à un terroir, sans pour autant que le point de vue régional ne puisse être porteur d'enseignements significatifs, bien au contraire (voir les contributions de Pierre Lamaison et de Jean-Yves Marchal) ; l'autre résultant de l'attention portée à des évolutions *spécifiques* d'ensembles politiques et économiques pourtant comparables dans leur structure. Il ressortait de ces deux orientations, d'une manière pour ainsi dire naturelle, que le propos de l'ensemble devait être en dernière analyse *documentaire*, et non illustratif de tel ou tel courant d'analyse économique. Ce sont ces cheminements dont je voudrais rendre compte ici.

Quand ce projet fut élaboré, les hasards d'un itinéraire et la chance qui leur est consubstantielle m'avaient amené à suivre d'assez près la réflexion en la matière de chercheurs et de responsables, notamment dans le domaine des politiques de recherche concernant les pays « à déficit vivrier », selon l'expression de la FAO. Cette réflexion devait nécessairement s'attacher aussi à la nature des économies industrielles dites « développées » avec lesquelles ces pays étaient en relation. Elle était inspirée par un double constat : celui d'une « géopolitique de la faim », de l'apparition récurrente de *stress* alimentaires majeurs atteignant des ensembles économiques et politiques ; celui du fardeau croissant constitué par l'importation de vivres dans des économies déjà comparativement fragiles.

Au-delà de l'accord indispensable et, somme toute, minimal sur la priorité à la sécurité alimentaire, le cadre conceptuel qui organisait cette réflexion présentait bien des difficultés. Il en allait ainsi de la question même qui l'orientait au départ, celle de l'opposition entre pays « à déficit vivrier » et les autres.

On ne pouvait bien sûr, sans sombrer dans un cynisme hors de propos, rapprocher les morts-vivants du Sahel de 1976 et les Européens surprotégés de Mannheim ou de Perpignan. D'un point de vue strictement descriptif, pourtant, un ensemble économique comme la France ou la CEE pouvait être considéré comme *déficitaire* en vivres, soit par secteurs (France), soit

en valeur globale (CEE). La même observation était applicable à beaucoup d'ensembles relevant du monde dit « développé »¹. Les mêmes importations qui grevaient si lourdement les budgets publics du Niger ou du Venezuela, qui constituaient le signe sans appel de la fragilisation de leur capacité vivrière, qui pesaient sur les prix agricoles à la production et nourrissaient (pour ainsi dire !) les inégalités constitutives des sociétés en cause, pouvaient ailleurs être vues comme une dimension nécessaire, banale et pour tout dire inaperçue (en tout cas du point de vue du consommateur), de la sécurité alimentaire elle-même. La critique symétrique des exportations agricoles ou agroalimentaires en provenance de ces pays, fondée sur le rapprochement entre la situation alimentaire précaire ou dramatique des régions concernées, voire des producteurs eux-mêmes, et les capacités vivrières ainsi immobilisées (critique à mon sens parfois fondée, mais tout est dans ce parfois) s'attirait une contre-critique émanant de responsables de ces pays eux-mêmes : « nous » avons besoin de devises.

Cette perspective pragmatique, en tout cas, n'était donc nullement exclusive d'une réflexion plus fondamentale relative aux contextes économiques et historiques réels dans lesquels ces politiques de recherche pouvaient s'appliquer ; bien au contraire, l'adéquation de l'une pouvait paraître comme la condition de l'autre.

La question vivrière contemporaine était spécifique : en ce domaine apparaissaient à l'œuvre, à mon sens plus clairement que dans tout autre, ces « schèmes symboliques efficaces, mais qui ne sont jamais les seuls possibles », que Marshall Sahlins considère comme constitutifs de la culture et donc du champ de l'anthropologie [M. Sahlins 1980 : 8]. La même légumineuse (le soja), essentiellement utilisée en Chine comme base d'une sauce ou pour la fabrication de « laits » ou de « fromages », était aux États-Unis plus particulièrement destinée à la consommation animale ; les secours d'urgence en maïs « passaient » mal dans les estomacs de Tchadiens pourtant affamés. Certaines associations de consommateurs américains, confrontées en 1973 à une campagne du gouvernement fédéral valorisant la consommation de bas morceaux (tripes), se levèrent en masse : *Let them eat entrails* (« s'il faut manger des tripes, que eux /les membres de l'administration/ en mangent ») [cité par M. Sahlins, *op. cit.* : 218] ; les mêmes bas morceaux dégoûtants étaient hautement valorisés par des Français ou des Chinois. Lorsque l'on parlait de production vivrière, c'était aussi de la combinaison virtuelle de toutes ces actions sélectives sur l'environnement que l'on parlait ; les systèmes de production, pour évolutifs qu'ils soient comme tout fait social, procédaient à certains égards de cette sélectivité ; tout autant que de leur adaptation à l'environnement naturel (une constatation souvent tautologique) ou de la diversité des apports technologiques. Spécifique à l'évidence, la question vivrière ne semblait pourtant pouvoir être posée que dans un cadre plus vaste que celui de la simple production et distribution des vivres. Les vivres, si indispensables qu'ils soient,

constituaient une marchandise, dont l'argent, le « l'équivalent général abstrait » de Marx, était la mesure : observation banale faite par la grande majorité des individus du monde. Cette constatation d'une « marchandisation » de l'économie vivrière ne pouvait seulement renvoyer à celle d'une apparente perte de contrôle, qui en procéderait, sur des biens si cruciaux. Des systèmes économiques et financiers s'attachant à définir des catégories de produits « de première nécessité » avaient, en Chine ou en Europe ou ailleurs, permis d'en placer les prix sous surveillance ; s'ils n'existaient pas en d'autres lieux, ce n'était donc pas nécessairement la « forme marchandise » qu'il fallait incriminer mais tout aussi bien l'absence de volonté ou de capacité politique et donc, du point de vue descriptif, des facteurs finalement conjoncturels.

La « marchandisation » des vivres n'avait pas que des implications négatives : Fernand Braudel rappelait récemment que la constatation tout aussi banale, mais souvent passée sous silence, du rôle de l'argent comme accélérateur ou simplificateur des échanges (qui nous évite toujours, par exemple, de nous déplacer de cinquante ou cinq cents kilomètres avec un cuissot de sanglier sous le bras pour nous procurer un hypothétique boisseau de blé) n'est pourtant pas nouvelle : Adam Smith, moins militant d'un capitalisme sauvage qu'on semble le penser, le notait déjà (F. Braudel 1985, chap. 2].

La question vivrière ne semblait pensable que rapportée au contexte de *mondialisation* croissante des flux économiques (et donc agricoles) : le prix des bananes de Tonga avait quelque chose à voir avec des arbitrages rendus à Bruxelles par, mettons, des planificateurs irlandais ; l'organisation des sociétés de commercialisation du grain en Afrique de l'Ouest n'était pas sans rapports avec le budget des États considérés et donc, au-delà, avec la nature de l'Aide Publique au Développement. Ce mouvement de mondialisation était à l'évidence coextensif de celui par lequel des systèmes agricoles régionaux semblaient perdre leur autonomie économique (il y a dans ce « semblait » tous les germes d'une discussion dans laquelle on ne peut s'embarquer : c'est l'expérience centenaire des viticulteurs bordelais qui s'inscrit mensuellement dans les chiffres de la balance commerciale française) ; ce mouvement s'accompagnait donc d'une intervention accrue des institutions publiques nationales ou internationales dans la constitution des prix, des marchés, et des réseaux commerciaux. C'est d'ailleurs l'un des aspects retenus comme pertinents par la Conférence mondiale de l'alimentation pour une réflexion sur la sécurité alimentaire².

J'étais d'autant plus sensible à cette constatation que j'avais vécu en tant qu'anthropologue et historien de « terrain » deux situations qui pour être radicalement différentes n'en étaient pas moins également illustratives à cet égard. Dans un cas (Nord de Madagascar), la production rizicole et sa distribution régionale n'étaient pensables qu'en relation avec les ressources dégagées par des cultures d'exportation (parmi lesquelles, dans

d'autres régions malgaches, figurait d'ailleurs le riz lui-même): la production exportée, génératrice de devises redistribuées par les chaînes de décision à l'œuvre dans l'importation, contribuait largement à l'obtention des biens de première nécessité, généralement importés, utilisés par les producteurs. Remarquons en passant que le point de vue historique montrait l'existence de réseaux d'échange vivriers couvrant l'ensemble d'une aire régionale (Nord Malgache, Comores, cités états arabes d'Afrique de l'Est) bien antérieurs à la période coloniale. Dans l'autre cas (Tahiti), les prix comparativement élevés des produits vivriers locaux (par exemple les tubercules) n'étaient compréhensibles que confrontés avec ceux du secteur de l'importation; le poids économique de ce secteur était lui-même en relation indirecte avec le pouvoir d'achat engendré par les transferts publics en provenance de France, dans le cadre du statut de Territoire d'outre-mer. (J'appris plus tard qu'à la Réunion la Préfecture devait constituer des stocks de tomates pour intervenir à la baisse sur un marché où les variations aberrantes des prix de la tomate locale, ingrédient nécessaire de l'alimentation, étaient, selon des logiques finalement analogues, « pilotées » par les prix de l'importation³.)

Dans tous les cas, parler d'économie vivrière c'était donc, de proche en proche, voir se dessiner les formes plus générales de réseaux économiques et de concaténations d'acteurs régionaux, nationaux et internationaux. On pouvait ainsi se demander si dans l'organisation des fameuses firmes multinationales à capitaux privés de « l'agri-business », décrite par Susan George de manière si documentée [1982], ce n'était pas autant sur cette dimension multinationale que sur l'aspect « capitaux privés » qu'il fallait mettre l'accent: la transnationalisation des flux économiques et financiers s'accompagnant dans cette hypothèse de formes d'organisation homologues, quels que soient les jugements que l'on peut porter sur tel ou tel aspect de leur action. Pierre Drouin rappelait récemment qu'un nombre non négligeable de pays du tiers monde eux-mêmes avaient à des problèmes analogues apporté une solution identique⁴.

Le mouvement historique où semblait prendre sens cet ensemble documentaire se situait donc, à l'évidence, dans la continuité de celui par lequel des « modèles » industriels, pour employer à dessein un terme neutre, s'étaient depuis un siècle répandus dans le monde, porteurs de divisions spécifiques du travail, de nouvelles dépendances ou d'intégrations inattendues, d'inégalités et de drames, d'émergences et de disparitions. Dans le cours de ce mouvement, de nouveaux ensembles politico-économiques issus de la décolonisation avaient surgi dont l'organisation économique, s'inscrivant ou non contre l'histoire subie, procédait pourtant de cette histoire elle-même. Qui dit indépendance dit État, et définition d'un espace économique et politique, à certains égards contingent: l'Italie aurait pu avoir à nourrir l'ex-comté de Nice; la Lybie aurait pu avoir à forer des puits dans le

Tibesti — et il n'est pas exclu, comme on sait, que cette opportunité se présente à elle. Qui dit indépendance et État dit prélèvement sur la valeur de la production intérieure, et parle d'échanges extérieurs, renvoyant simultanément à tout le spectre possible des environnements économiques et politiques, et en dernière analyse à des configurations spécifiques de la production et de la distribution des vivres.

Ce projet se devait donc certainement de porter son attention sur les relations économiques du « Nord » et du « Sud », pour employer une terminologie en vigueur et sur l'adéquation de laquelle on peut d'ailleurs s'interroger ; de prendre en compte l'intégration plus ou moins forcée de masses de production agricoles dans des systèmes économiques dominants, et la « détérioration des termes de l'échange ».

Nulle nécessité n'apparaissait néanmoins pour qu'il fût exclusivement orienté par ce thème, auquel toute évocation du problème vivrier semble immédiatement l'associer dans les esprits, à la façon de l'un de ces « embrayeurs » postulés par la linguistique contemporaine.

En effet, le problème vivrier, pour spécifique qu'il soit, était difficilement séparable de la structure générale d'une économie ; et la sécurité alimentaire générale que connaissent les économies dites développées pouvait paraître coextensive de ce développement lui-même. On ne pouvait mésestimer le devoir de solidarité de ces économies et de celles d'invention plus récente qu'elles avaient contribué à faire naître, dans des conditions souvent violentes mais au cours d'évolutions historiquement singulières, que par elles-mêmes ces conditions n'expliquent pas toujours. On ne pouvait davantage ignorer la concaténation souvent aléatoire des facteurs géographiques économiques et sociaux tendant à définir les formes prises, dans ces économies, par l'économie vivrière elle-même : il n'y avait pas de raison particulière pour que le Tchad trouve sur son territoire les ressources pour nourrir Ndjamena, mais rien n'interdisait non plus de penser que cela fût possible. Fernand Braudel rappelait ainsi la persistance de son étonnement devant « l'exploit » somme toute *contingent* qu'a constitué pour l'Angleterre du « décollage » industriel la simultanéité d'un accroissement de la productivité agricole, d'une protection des marchés industriels, d'un développement des transports fluviaux, et d'un afflux de main-d'œuvre paysanne vers les villes⁵.

Il prenait alors bien soin de spécifier que la position de domination de l'Angleterre dans le monde était certes une dimension nécessaire de ce processus ; mais que la puissance économique — puisque c'est d'elle qu'il s'agit — est, dans l'ordre logique, *préalable* à la domination : si la sécurité alimentaire en était coextensive, on était dans le cas des économies « à déficit vivrier » comme dans celui des économies « développées » devant des situations *structurellement* comparables.

Il n'était, pour autant, nullement question de mésestimer la déstructuration souvent réelle de systèmes vivriers consécutive à l'irruption des modèles industriels, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une littérature importante bien qu'à mon sens d'une précision très inégale.

Il apparaissait simplement; à un niveau d'observation situé en somme en deçà de ces considérations générales, que des événements majeurs de l'économie vivrière mondiale semblaient déplacer *les termes mêmes* des catégories analytiques généralisantes⁶; ils imposaient donc à ce projet une perspective qui en tienne compte.

L'un des exemples les plus frappants en était l'essor considérable de la production céréalière dans trois pays d'Asie continentale et du Sud-Est : la Chine, l'Inde et l'Indonésie (cf. les contributions de Claude Aubert, Gilbert Étienne et Jean-Luc Maurer). Dans les trois cas, cet essor était lié au départ à la diffusion de variétés de riz ou de blé dites à « haut rendement » (VHR), certaines mises au point localement dans le cas Chinois, les autres généralement importées dans les cas Indien et Indonésien. Mais les modalités de l'intégration de ces nouvelles possibilités productives par les économies régionales ou nationales concernées étaient différentes dans chaque cas. Comme ensembles économiques l'Inde et l'Indonésie étaient issues de la décolonisation, mais la Chine n'avait jamais été véritablement colonisée. En Chine, le « saut » de productivité permis par les VHR n'avait pris forme qu'au travers de la décollectivisation de l'agriculture et de la libération des prix à la production, processus auquel la paysannerie chinoise avait répondu avec enthousiasme (Cl. Aubert). En Inde et en Indonésie c'était le rôle de l'État dans les aménagements hydrauliques nécessaires, dans la constitution de stocks, dans la subvention des prix à la production, qui apparaissait déterminant. Dans le cas Indien, l'augmentation globale de la productivité s'accompagnait de grandes disparités régionales et sociales (G. Étienne) tandis que ces disparités, après avoir émergé en Indonésie, semblaient s'y être atténuées au profit d'une élévation globale du revenu agricole (J.-L. Maurer). Ces exemples montraient encore la contingence ou la spécificité d'un mouvement historique au sein duquel des inventions de la génétique « rencontraient » les préoccupations en somme comparables de civilisations rizicoles, ayant toujours incorporé de surcroît la maîtrise de fortes densités de population comme un de leurs *dimensions* historiques. Un agronome (J.-L. Maurer) pouvait ainsi être amené à mentionner le royaume javanais de Majapahit, du XIV^e siècle, dans une contribution parlant de faits des plus contemporains. Dans cette optique, on voyait que les rapprochements hâtifs que l'on entend souvent ces temps-ci entre une réussite qui serait « asiatique » et une déroute qui serait « africaine », entre ce qui serait l'Asie et ce qui serait l'Afrique, ne font pas grand sens. C'est d'une certaine manière ce que montraient les travaux de J.-Y. Marchal sur un terroir sahélien du Burkina, dont la « déroute » vivrière apparaissait liée au rapprochement, somme toute contingent, d'une croissance démographique et de modèles d'agriculture extensive, qui pouvaient pourtant paraître adaptés à de moindres charges de population. D'autres témoignages que les contraintes éditoriales n'ont pas permis d'inclure dans ce volume mettaient en évidence ces déplacements, dans des

cas tout autant « africains », mais non moins spécifiques. Ce qui serait l'« Afrique » (pas plus d'ailleurs que ce qui serait l'« Asie ») ne pouvait constituer le référent de concepts comme « économie » ou « agriculture » ; mais de toute façon, ce qui serait l'« extensif » ne pouvait pas recouvrir ce qui serait « africain ».

Ainsi des dynamismes ruraux africains poussant à l'intensification pouvaient s'intégrer à une gestion généralement extensive de l'espace agricole, selon des raisons et des logiques aussi diverses que la diversité même des contextes économiques et sociaux, comme le note Philippe Couty [J. Charmes 1985] : recours au sorgho repiqué au Cameroun lorsqu'une tension démographique se dessine sur les terres à coton ; « montée » vers le nord du manioc, à rendements plus forts que le sorgho et moins vulnérable au pillage lorsque les conditions d'insécurité s'accroissent dans l'ancien Oubangui. Un retour général à l'extensif qui permet la dispersion des risques économiques pouvait symétriquement être constaté dans ces cas non moins spécifiques⁷. Les mêmes remarques valaient au plan macro-économique : la situation vivrière du Togo des années 1970-1979, certes placée dans des conditions géographiques différentes de celles des pays de la zone sahéenne, se caractérisait par la coexistence d'excédents importants en tubercules (igname et manioc) et de déficits en céréales, les uns et les autres paraissant directement liés à des politiques différentes de prix à la production, et donc à des facteurs finalement conjoncturels⁸.

Les travaux du Groupe d'économie internationale de l'INRA sur certaines économies « rentières » en pétrole montraient encore le rôle de ces synergies (ou, ici, « antinergies » si l'on me permet ce néologisme) historiques et sociales dans l'évolution des systèmes vivriers (cf. la contribution de Johnny Egg, François Lerin et Laurence Tubiana). Ces travaux constataient que l'augmentation considérable des ressources publiques des pays exportateurs de pétrole depuis une dizaine d'années avaient bien souvent abouti non pas à une consolidation, à laquelle on aurait pu s'attendre, des productions, et des distributions agricoles intérieures, mais bien au contraire, dans la majorité des situations, à un gonflement redondant du secteur public, à une dépendance alimentaire extérieure accrue et à une déstructuration des agricultures correspondantes. Cependant, l'utilisation des revenus pétroliers indonésiens mettait là aussi en cause les généralisations hâtives : ces revenus avaient au contraire joué un rôle déterminant dans les mutations récentes de la riziculture, notamment dans la subvention des prix à la production et des « intrants » (J.-L. Maurer). On peut encore rapprocher ces exemples de celui d'un État hyperendetté, vivant en économie de guerre, et financièrement tenu à bout de bras par l'aide extérieure comme Israël, dont l'agriculture de zone sèche est pourtant l'une des plus productives du monde.

Mais la perspective documentaire ne s'imposait pas seulement du fait de la constatation de ces processus spécifiques. Elle me semblait aussi

nécessaire pour examiner comment les catégories et associations logiques présentes dans les *politiques* alimentaires, où s'affrontent les rôles régulateurs de l'« État » et du « marché », où le « vivrier » s'oppose au « commercial », où l'« extraversion » lutte avec l'« autosuffisance », s'incarnent dans des contextes historiques et économiques empiriques.

Ainsi, alors qu'il n'était bruit que du rôle régulateur de la puissance publique dans la production et la distribution des vivres, le « marché » réapparaissait victorieux; au moins pour un temps, là où on l'attendait le moins, en République Populaire de Chine, comme le montrait Claude Aubert. Au moins pour un temps, car la croissance considérable de la production céréalière et vivrière consécutive à la décollectivisation de la structure productive et à la semi-libération des prix, l'élévation du revenu paysan qui s'ensuivait, pouvaient être considérés autant comme un rattrapage historique des effets des rigidités liés à la planification centrale antérieure que comme une conséquence directe et déterminée de ce changement considérable de la politique économique⁹. De fait, les travaux de Marie-Claude Maurel montraient qu'une petite agriculture privée avait, depuis que planification il y avait, joué un rôle fonctionnel analogue, bien que d'une importance nullement comparable, dans la plupart des pays de l'Est.

Pourtant, alors qu'aux États-Unis un libéralisme qui pouvait paraître bien autre chose que la simple idéologie officielle d'un gouvernement, un véritable modèle de socialisation, était dans toutes les bouches, Susan George nous apprenait que l'État fédéral, par le biais d'offices de toutes natures, intervenait de plus en plus massivement dans la constitution des prix des céréales à l'exportation; ce à quoi Alain Revel ajoutait que dans la doctrine officielle elle-même, « il n'y avait pas d'incompatibilité entre l'affirmation libérale de non-intervention dans le jeu des marchés et une intervention constante et parfois massive de l'État fédéral américain dans les mécanismes de formation des revenus des agriculteurs et des négociants ».

Les travaux d'histoire économique de Jean-Pierre Chauveau sur la Côte-d'Ivoire montraient encore que loin qu'un secteur vivrier s'oppose dans ce cas à un secteur d'exportation, lié à l'économie dite de plantation, les évolutions de l'un et de l'autre pouvaient bien au contraire paraître en relation réciproque; et ceci, non seulement du fait de pratiques anciennes d'association culturelle, mais surtout du fait de la réorganisation des économies régionales consécutive à la diffusion de l'économie de plantation elle-même. Sans préjuger de la réalité de la crise alimentaire que traverserait actuellement la Côte-d'Ivoire il était donc inadéquat de penser séparément les deux secteurs, comme semblaient pourtant s'être obstinés à le faire les autorités coloniales et leur successeur historique, l'« État développeur » ivoirien, par le biais d'un « paradigme vivrier » créant dans le réel les conditions de sa propre vérification. Ce point de vue diachronique montrait plus largement l'impossibilité de penser une nation et donc une économie vivrière autrement que comme le produit de processus d'intégration de secteurs

économiques spécifiques, et donc de faire procéder les instruments de description économiques de logiques universelles *a posteriori*.

Benoît Antheaume et Roger Lawrence, retraçant la diversité des contextes économiques et politiques des sociétés insulaires du Pacifique Sud, rappelaient à cette occasion que si l'autosuffisance en vivres était le *leitmotiv* de la quasi-unanimité des gouvernements de la région (comme s'ils retrouvaient par là une sorte d'être perdu, matrice de l'identité des pays qu'ils représentent), cette démarche vue du côté des producteurs constituait une sorte d'« exotisme », et du point de vue de l'économie politique, une « arlésienne » dont tout un chacun parlait, et que personne ne voyait, et que dans le même temps les transferts publics internationaux constituaient des éléments de plus en plus importants, quasi *constitutifs*, des dispositifs économiques locaux. De fait, le point de vue historique montrait là aussi, au moins dans les cas polynésiens du Pacifique, la création de dispositifs politiques et économiques tendant à intégrer l'« extérieur » comme un enjeu interne, et ceci dès la « découverte », pour des raisons là aussi contingentes : taille démographique et isolement, nature des systèmes politiques et culturels, disproportion des capacités de rétersion. La nature des processus diachroniques engendrés rendait après des siècles la définition d'une autosuffisance d'autant plus problématique : qui était « auto » ?

Il n'y avait aucune raison particulière pour que des ensembles de taille démographique comparativement très faible, engagés dans un processus d'échange de biens manufacturés et de services apparemment irréversible, trouvent en eux-mêmes les modalités de division du travail et de productivité capables de « couvrir » des valeurs qui se définissaient en dehors de leur propre historicité : c'est la question de la « masse critique », sur laquelle portent d'autres travaux de B. Antheaume ; c'est la question, dans l'hypothèse d'un retour volontariste à la production vivrière, du « regarder son pudding et le manger tout à la fois », que pose le professeur Nu'u Alofa, de l'Université de Tonga [G. Ward 1982].

L'une des composantes de la réflexion sur les économies vivrières était l'État. Mais s'agissait-il de l'État, ou d'États, définis là aussi par des rapports historiques différents avec la société civile et diverses situations d'échanges extérieurs ? Chantal Blanc-Pamard, qui avait suivi les évolutions récentes de la riziculture dans les Hauts Plateaux malgaches, retraçait le processus qui, issu de la volonté vertueuse d'un État de contrôler la commercialisation de ce « centre » de l'alimentation malgache qu'est le riz (et donc de la vocation première de l'État-arbitre des intérêts particuliers) aboutissait à un stockage par les producteurs, une régression des échanges, enfin au lancement d'un emprunt public destiné à subventionner les prix à la consommation ; il était pourtant possible qu'en d'autres temps, incarnée en d'autres moyens humains et sociaux, une telle volonté ait instauré une autre réalité.

Personnellement, j'adhérais comme beaucoup de collègues à la visée générale d'une meilleure autosuffisance, qu'elle soit vue « en valeur » (capacité, quand c'est possible, de faire jouer des avantages comparatifs sur le marché mondial de manière à couvrir le coût des importations alimentaires nécessaires — la religion en la matière de la Banque mondiale qui s'apparente parfois à une célèbre remarque sur le pain et la brioche prêtée à Marie-Antoinette¹⁰) ; ou de manière plus structurelle (comme l'ensemble des dispositifs, tels les garanties de prix à la production, permettant de réorienter la production et la distribution des vivres à des fins « intérieures »). Mais, tel Protée, la recherche de l'autosuffisance avait bien des visages. Marie-Alexandrine Martin pouvait ainsi témoigner d'un cas d'autosuffisance que l'on n'oserait appeler réussie, tant l'humour, fût-il noir, apparaîtrait en la matière déplacé : celui du Cambodge de la période « khmère rouge » de 1975-1979, alors que des squelettes ambulants, coupés des échanges régionaux et mondiaux par l'application d'un projet planificateur d'un terrifiant volontarisme, en étaient conduits à trouver, dans des conditions où ils exposaient parfois leur vie (les « déviants » du schéma nutritionnel dominant pouvant être abattus sur place), des tubercules sauvages ou des rhizomes de bananier, pour remplacer un riz pourtant placé, quelques mois auparavant, au centre de l'alimentation et des échanges.

Symétriquement, Raymond Février pouvait évoquer, dans le cadre d'un propos plus large et sur lequel on reviendra, les relations des principaux pays exportateurs de sucre avec la Communauté économique européenne. Dans nombre de ces pays, souvent insulaires et où la maîtrise de l'importation est encore plus stratégique qu'ailleurs, la canne représentait la production agricole principale. La diversification agricole y constitue donc un enjeu majeur, de manière à dégager l'économie d'une monodépendance. On voyait pourtant un système financier de garanties à l'exportation, à vocation progressiste et dont la validité ne saurait à mon sens être mise en cause, « conspirer » avec des politiques économiques plaçant la recherche d'une meilleure autosuffisance parmi leurs priorités¹¹, pour placer la monoculture de la canne à sucre dans le cadre d'une véritable rente de situation : un sucre excédentaire importé à des prix largement supérieurs à ceux du marché (dans le cadre du « protocole Sucre » succédant au *Commonwealth Sugar Agreement* après l'entrée dans la Grande-Bretagne dans la CEE) bénéficiant ensuite d'aides spécifiques à la réexportation (dans le cadre des accords de Lomé). A propos de quoi des journalistes spécialisés, mettant en avant les conditions très dures du travail de la canne et la pratique générale de salaires très bas peuvent intituler un article sur la question « *Enslaved by subsidies* » (L'esclavage par les subventions)¹². Ces quelques remarques tendent à montrer que l'on ne saurait pas trop se méfier de la portée de ces constatations. Il ne me paraît pas abusif de rapprocher de ces constatations la remarque symétrique et inverse d'un responsable de l'agriculture de l'île de la Réunion, émise dans un contexte différent et d'autant plus significative me semblé-t-il : alors que j'évoquais devant lui la dégradation régulière de la

« balance » commerciale, notamment pour les flux agroalimentaires (un élément bien connu de l'économie des Départements d'outre-mer) il me rappelait que la Réunion, comme ensemble économique, avait bien connu des périodes d'autosuffisance pendant les années 1930, puis pendant la dernière guerre ; mais, se demandait-il, ne s'agissait-il pas d'une *autosuffisance de la misère* ? C'était sans doute vrai dans le cas réunionnais ; et l'on pouvait pourtant, au son de cette remarque, voir défiler des images incarnant son envers, non moins plausible, celui d'une *dépendance de la misère* : journaliers ou cireurs de chaussure du Nordeste brésilien, coupeurs de canne de Maurice ou de Saint-Domingue, Touaregs perdus de 1976, Érythréens errants de ce mois de décembre 1985 ; et aussi : métayers de la Creuse ou de la Beauce des années 1880, Silésiens de 1945, journaliers californiens de 1930. L'un et l'autre pouvaient se dire.

Un autre exemple tiré d'une réflexion sur la « dépendance » des archipels créolophones de l'océan Indien que j'avais ébauchée il y a quelques années me paraît aussi de nature à illustrer la nécessité de cette perspective documentaire spécifiant les catégories de l'économie politique selon chaque processus historique et chaque environnement économique. L'un des postes d'importation agroalimentaire les plus importants est constitué dans chacune de ces économies insulaires aux statuts politiques différents (La Réunion, Maurice, Seychelles) par le riz. Le problème est que la production rizicole n'a jamais constitué, à l'inverse du cas des sociétés d'Asie du Sud-Est, une sorte de matrice des horizons économiques créoles, constitués par l'agrégation de groupes culturels différents autour de la monoculture de la canne à sucre, mais que, simultanément, le riz s'est imposé comme centre de l'alimentation soit par transposition du modèle malgache, soit pour d'évidentes raisons de logistique (proximité de Madagascar) ou plus simplement par l'importation, en même temps que les « engagés » provenant de civilisations rizicoles, de leurs modèles alimentaires. Sans préjuger, par définition, de l'efficacité d'actions volontaristes en la matière, on peut alors se poser ici la question de l'efficacité descriptive d'un concept comme celui de « dépendance ».

Il était dès le départ absurde, on l'a dit, d'opposer sur le plan structurel les économies vivrières occidentales à ce qui serait les « autres » économies. Dans la longue durée, des évolutions non moins spécifiques y apparaissent : ainsi, la constitution de surplus considérables de céréales aux États-Unis. Ces surplus, tout aussi célèbres que leurs homologues de la CEE, pèsent sur les économies vivrières du monde¹³, la production américaine comptant environ pour 30 % des marchés mondiaux à l'exportation, et constituant une part considérable de l'aide alimentaire, sujet sur lequel se sont greffées depuis quelques années les polémiques que l'on sait. Ils pèsent non moins sur l'économie américaine elle-même, confrontée notamment depuis la fin de la guerre au problème de plus en plus aigu de leur gestion. Dans l'ordre logique, il convenait donc de saisir, d'abord ce qu'il faut bien

appeler les *contraintes* à l'œuvre dans leur constitution. Alain Revel pouvait ainsi retracer le mouvement historique interne qui « multipliait » pour ainsi dire le rôle central des céréales dans l'agriculture américaine (importance de la sole céréalière, du « modèle » céréalier, *lobbies* dont la puissance mériterait d'être examinée de plus près) par la priorité, non moins spécifique, donnée à un accroissement constant de la productivité, aboutissant à un excès d'offre. Le « lissage » de cet excédent n'est pas si aisé : il constitue, rappelle A. Revel, un enjeu économique récurrent dans l'histoire américaine récente. Que faire par exemple du pourcentage, certes minoritaire chez les céréaliers américains, mais nullement négligeable, d'exploitations familiales du Middle West, dont les possibilités de restructuration ne sauraient se comparer à celles des grandes firmes de l'agroalimentaire, exploitations fragilisées par un endettement considérable datant des beaux jours de la croissance¹⁴ ?

La « dérégulation » actuelle, ayant pour effet de diminuer *de facto* la production céréalière en balayant les exploitations financièrement les plus fragiles, semblait ainsi, assez ironiquement, aller dans le sens de ceux-là mêmes qui, parlant des positions de domination des États-Unis sur la scène mondiale, en critiqueraient l'idéologie sous-jacente, celle du libéralisme dit « sauvage ». Ainsi était posée en outre, dans un cas ne relevant pas d'économies dites « en développement », la question finalement universelle des procédures d'adéquation de l'offre et de la demande, lorsque les systèmes de production fonctionnent dans un cadre économique plus large que celui de la région, comme c'est de plus en plus souvent le cas. Il n'était pas exclu que le « scandale » des surplus occidentaux s'étende à des économies en développement : Jean-Claude Maurer pouvait évoquer l'émergence de problèmes identiques en Indonésie. Dans le cas américain, les agressives stratégies d'exportation, décrites par S. George semblaient largement découler de ces contraintes d'amont¹⁵.

De fait, la production des vivres ne semblait jamais pouvoir se comparer à la nature aristotélicienne, qui a « horreur du vide », et encore moins à la dynamique des fluides. Elle ne va pas nécessairement là où elle manquerait, encombrant au contraire tel ou tel carrefour d'une circulation soudain figée, et pas seulement en Europe. L'Europe, comme communauté économique encore virtuelle, au même titre finalement qu'un Togo encombré de tubercules mais déficitaire en céréales, donnait une image parlante de ces distributions inégales des flux vivriers liées à l'ensemble des dispositifs économiques.

Raymond Février, que sa double qualité de responsable et de chercheur désignait, particulièrement pour cette tâche et que je tiens ainsi qu'A. Revel à remercier particulièrement, voulut bien se prêter, à titre personnel, à l'exercice consistant à retracer pour le lecteur un certain nombre des choix *réels*, devant lesquels se trouvent les participants

d'instances à la fois aussi puissantes et aussi désarmées que la CEE en matière d'organisation des marchés alimentaires. C'est ainsi qu'il souligne, avec raison me semble-t-il, les interrelations entre la sécurité alimentaire accrue que connaît l'Europe depuis la dernière guerre et la diversification des flux vivriers, des secteurs productifs et des acteurs impliqués, qui en rendent la « maîtrise » (par référence à une rationalité ici comme ailleurs bien fantomatique) d'autant plus difficile, ou plus aléatoire, question à laquelle la nature « télescopée » des échanges agricoles avec le tiers monde donne encore plus d'acuité.

La création d'institutions plus centrales encore que les États et d'autant plus puissantes, capables d'agir sur la formation des prix et sur l'ensemble des mécanismes de production et de consommation dans le cadre d'un espace économique plus large et plus significatif, si elle est certainement un facteur d'*intégration*, ne semblait pas constituer nécessairement un facteur de « rationalisation » (entendue comme l'adéquation de l'offre et de la demande alimentaires, dans un marché économique donné). La « Politique Agricole Commune » déstructure, constate-t-on ; mais comment faire pour *garantir et pour diversifier* tout à la fois ? Rappelons qu'il fallut des années pour que le *principe* même de quota portant sur des productions largement excédentaires fût accepté par différents groupes professionnels européens et ce fut à grand-peine.

Comment définir la rationalité en matière d'échanges vivriers internationaux, dans un monde où de surcroît les consommations changent, où les systèmes de production ne sont pas *nécessairement* adaptés à la demande, à la conjoncture, aux secteurs d'activité, ou aux trois ensemble ? On constatait non seulement que des stocks de lait, trop célèbres, étaient immobilisés dans des entrepôts — le prix payé, faut-il le rappeler, pour que des régions entières ne meurent pas de cette mort lente qu'appelle si souvent l'histoire économique moderne (et sans doute ancienne), mais encore que tel ou tel réseau d'échange, comme celui du sucre déjà évoqué, se définissait pourtant « à côté » de complémentarités apparemment criantes. L'idée d'un commerce agricole direct entre pays liés à la CEE, retenue désormais par nombre d'observateurs et d'instances, plus largement celle de la recherche de mécanismes financiers capables d'inciter à la complémentarité des flux agricoles, et développée ici-même par R. Février, tend en somme à le reconnaître ; mais il fallut que soit élaboré un schéma d'organisation central pour que ses contradictions se dessinent, et pour qu'émergent des solutions toujours partielles, et déterminées par ce mouvement lui-même.

Alors, serions-nous en matière vivrière condamnés à l'empirisme, et les politiques vivrières, parlant toujours en fait *de ce qui est déjà arrivé*, non moins régulièrement surprises par la diversité des évolutions, pourraient-elles se comparer à la philosophie selon Marx, cette « chouette de Minerve qui ne se lève qu'à la nuit tombée » ? En constituant cet ensemble grâce à la collaboration de spécialistes reconnus, la rédaction d'*E.R.* n'avait en

tout cas nul projet d'agression, perfide ou inavoué, envers les catégories généralisantes de l'économie politique. D'ailleurs, ce que ce projet montrait de lui-même au fur et à mesure de sa constitution c'était bien la nécessité de *spécifier* ces catégories selon les diachronies et les situations historiques, plutôt que de les détruire. Si le lecteur aboutissait aux mêmes conclusions résolument empiristes et finalement assez simples, ce numéro spécial aurait, au-delà de sa vocation documentaire, atteint l'un de ses buts.

De fait, au fur et à mesure que nous parvenaient les contributions, semblaient resurgir sur le devant de la scène des *acteurs* qui en fait n'avaient jamais cessé de faire entendre la voix hétérogène de leurs itinéraires : régions, paysannats, villes, classes, États et nations porteurs de schèmes culturels d'organisation et de consommation, intégrant tant bien que mal des ensembles géographiques et sociaux pas nécessairement comparables, produits de processus souvent conflictuels et que l'inégalité hante ; processus dans le cadre desquels l'exigence d'une rémunération accrue des producteurs agricoles, à mon sens d'importance majeure pour les économies les moins industrialisées, paraît souvent se désintégrer et s'épuiser devant la concaténation des facteurs dont elle procède, et en premier lieu des formes de l'État. Si « les peines et les jeunes vaches suivent les mêmes chemins », *qui décide de la répartition des unes et des autres ? L'existence d'un sujet, au travers duquel s'exprimerait une volonté, est-elle plausible en la matière*¹⁶ ?

Placée devant des évolutions spécifiques d'un stock d'éléments pourtant structurellement comparables, l'anthropologie, en tout cas, se retrouvait de manière assez surprenante face à un champ descriptif qui évoquait le sien, à une échelle d'observation certes distincte. L'on peut d'ailleurs se prendre à regretter que des contraintes à la fois méthodologiques et éditoriales n'aient pu permettre d'inclure de plus nombreux travaux se plaçant sous l'angle de vue des acteurs économiques eux-mêmes. Mais du point de vue descriptif qui était celui de ce numéro spécial, et sans préjuger des prolongements d'une démarche par essence en devenir, la question vivrière se posait d'abord dans le cadre de cette « économie monde » dont Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein avaient, chacun pour leur part, circonscrit la naissance déjà ancienne.

Jean-François BARÉ

ORSTOM, Paris

NOTES

1. Voir la contribution de Raymond Février. Nombre de discussions sur la dépendance des pays en développement débouchent logiquement sur le problème des dépendances structurelles des pays développés eux-mêmes, et donc de la structure de l'ensemble constitué par les réseaux d'échange extérieurs alors en communication.



ÉTUDES RURALES

N° 99-100

juillet-décembre 1985

Sommaire

ÉCONOMIES DES VIVRES

DP

Transformations contemporaines des systèmes vivriers

ONG J.-F. Baré	Économies des vivres, vies de l'économie. Présentation.	7
Cl. Aubert	Chine : le décollage alimentaire ?	25
G. Étienne	Évolution de la production vivrière dans l'Inde contemporaine	73
J.-L. Maurer	La mutation de l'agriculture indonésienne.	87
R. Février	Politique Agricole Commune et agricultures du tiers monde.	115
P. Lamaison	« Adieu veaux, vaches... » Évolution de la paysannerie en Lozère à travers la production et la commercialisation des bovins (1985).	135
M.-Cl. Maurel	La petite agriculture en URSS et en Europe de l'Est.	157
A. Revel	L'économie céréalière américaine et ses contraintes.	179
S. George	L'« agribusiness » et l'État. Le cas des États-Unis.	203
J. Egg, F. Lerin et L. Tubiana	Rente pétrolière et crise agricole.	231
ONG J.-Y. Marchal	La déroute d'un système vivrier au Burkina. Agriculture extensive et baisse de production.	265
ONG J.-P. Chauveau	L'avenir d'une illusion. Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte-d'Ivoire.	281
Ch. Blanc-Pamard	Du paddy pour les porcs. Dérives d'une société rizicole, l'exemple des Hautes Terres centrales de Madagascar.	327
M. A. Martin	La politique alimentaire des Khmers rouges.	347
ONG B. Antheaume et R. Lawrence	A l'aide ou trop d'aide ? Évolutions des économies vivrières dans le Pacifique insulaire.	367

ÉTUDES RURALES

324015¹⁶ M